

Désistement après sélection en Master 1

Par **Cocodu26**, le 19/06/2020 à 22:10

Bonjour,

Question concernant les admissions en master 1 suite à la réforme des admissions en master : admettons que je sois accepté à l'université X pour un master Y. Cette université me donne 5 jours pour accepter d'entrer dans son master. Le problème c'est que j'ai encore des masters qui me plaisent bien plus en attente de réponse (dans bien plus de 5 jours).

Ma question est donc la suivante : si j'accepte le master Y dans lequel je suis admis à l'université X, vais-je pouvoir me désister si je suis admis plus tard dans un master qui me plaît plus dans une autre université ?

Par **vongola**, le 19/06/2020 à 23:01

Bonjour je comprend le sens de votre question mais pensez également qu'il y a des étudiants sur liste complémentaire qui attendent justement des désistement pour pouvoir bénéficier d'une place. C'est pour cette raison que les universités laissent un délai raisonnable pour vous décider.

Par **Isidore Beautrelet**, le 20/06/2020 à 13:30

Bonjour

Je pense qu'il est toujours possible de vous désister tant que vous n'êtes pas officiellement inscrit.